

Charte du Collectif paix et non-violence

Qui sommes-nous ? - *les fondements du collectif*

Le *Collectif paix et non-violence* rassemble des organisations actives dans la promotion de la paix et de la non-violence. Il est né à l'occasion de la journée internationale de la non-violence du 2 octobre 2008.

Qu'est-ce qui nous rassemble ? - *Les objectifs communs*

Les organisations formant le collectif mènent des actions au niveau local, national ou international en poursuivent les objectifs suivants:

Promouvoir:

- le respect de la vie et de la dignité de chaque être humain
- des attitudes de paix et de non-violence
- le dialogue interculturel et l'engagement pour l'intégration
- la liberté d'expression, la participation démocratique et la diversité culturelle
- la justice et le désarmement
- la consommation responsable et le respect de la nature.

Que faisons-nous ensemble ? - *Les actions du collectif*

Chaque organisation membre du collectif contribue à:

- la sensibilisation et à la formation à la paix et à la non-violence
- s'informer mutuellement des actions et formations menées par chaque organisation
- promouvoir des synergies entre les organisations
- renforcer la visibilité de la paix et de la non-violence à travers des actions communes de mobilisation et de sensibilisation, notamment au cours de la période allant du 21 septembre (journée internationale de la paix) au 2 octobre (journée internationale de la non-violence, anniversaire de Gandhi) de chaque année.

Comment fonctionnons-nous ? - *Les outils du collectif*

Le collectif fonctionne avec **un bureau exécutif** qui a un rôle de coordination et de relais de l'information. **Deux groupes de travail** (communication et événement) se réunissent régulièrement et soumettent leur travail à **un comité ouvert** qui se réunit 2 à 3 fois par an.

Date : 18 mai 2009